

CARNOT (RUE)

Ci-devant : *Chemin des Fossés-du-Coq*

(DU PONT DU CHEMIN DE FER, OU DE LA PLACE DU PLEU,
A L'ANGLE FORMÉ PAR LA ROUTE NATIONALE, N° 2, DE PARIS
A MAUBEUGE ET PAR LE CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 23
DE PIERREFONDS A NEUILLY-SAINT-FRONT)

La rue Carnot qui — il y a deux ans à peine — portait encore le nom beaucoup moins historique, mais aussi beaucoup plus champêtre, et un tantinet gaulois, de « Chemin des Fossés-du-Coq » tirait ce dernier vocable de plusieurs petites tranchées ou cavées bordant, autrefois, les cours et jardins d'une ancienne hôtellerie — l'Hostellerie du *Coq* — accidentellement incendiée, puis rasée, vers la fin du XVIII^e siècle, et qui occupait, à quelques mètres près, l'emplacement où se trouve, aujourd'hui, le débit de vins qui porte pour enseigne : *Aux Quatre-Chemins* (1).

Les derniers vestiges de cette ancienne hôtellerie (2) durent disparaître vers 1859, c'est-à-dire, lorsque fut construite la ligne du Chemin de fer de Paris à Soissons.

Bien que ne rimant plus à rien, puisque les anciens fossés, cavées ou tranchées, qui existaient originellement, avaient été comblés et nivelés depuis un demi-siècle, le nom de « Chemin des Fossés-du-Coq » n'en avait pas moins été conservé à cette voie qui le conserverait encore si, en 1909, l'édilité cotterézienne ne s'était avisée de lui en octroyer un autre, ainsi,

(1) V. monographie des « Anciennes hostelleries cotterésiennes ». Bulletin de la Société Historique de Villers-Cotterêts. Année 1906 p. 80.

(2) Elle existait déjà au temps de Henri IV .

d'ailleurs, qu'à plusieurs autres voies dont nous aurons à faire l'historique.

Une Commission spéciale nommée, à cet effet, parmi les Membres du Conseil Municipal, fit un rapport concluant à l'utilité de changer les noms de certaines rues et, dans la séance du 11 Août de la même année 1909, le nom de Carnot, choisi parmi tant d'autres, fut immédiatement appliqué au « Chemin des Fossés-du-Cocq » comme il aurait pu l'être à n'importe quelle autre voie; car il ne faudrait pas croire qu'il y eut une raison militant plutôt pour cette rue que pour une autre. Et c'est pourquoi nous nous sommes toujours demandé, et que nous nous demandons encore, quel put bien être le « parceque » qui fit choisir ce nom d'une famille évidemment très honorable, très française à tous les points de vue du civisme ou du patriotisme républicains, mais quand même, et malgré tout, absolument étrangère à notre *petite patrie*... Pourquoi n'avoir point fait un choix, bien facile pourtant et assurément plus compréhensible, plus logique, parmi celles des personnalités cottenréziennes qui, à différentes époques de notre histoire locale, et à des titres également différents, soit d'administration, soit de bienfaisance, ou soit d'illustrations quelconques, se montrèrent véritablement dignes de la reconnaissance de leurs concitoyens et méritèrent de se voir signalées au respect des générations ?...

Il y a là des raisons qui nous échappent, nous l'avouons.

Et puis, rue Carnot, tout court, cela ne vous semble-t-il pas incomplet? Ne vous semble-t-il point, comme à nous, qu'un prénom manque à ce nom patronymique?... Oh ! je sais bien qu'on peut nous objecter que nombre de villes — y compris Paris — ont le r rue Carnot, leur avenue Carnot etc., mais cela n'est pas une raison (1) et nous persistons à dire que le passant peut toujours

(1) A l'époque où le nom de Carnot fut donné à une rue de Paris et à plus de cent rues provinciales on ne connaissait bien qu'un Carnot : l'Homme d'Etat et Général républicain, mort en exil — à Magdebourg — en 1823.

se demander à quel Carnot a voulu aller l'hommage de la petite cité cotterézienne.... Est-ce à Lazare?... Est-ce à Sadi?... Nos édiles ont-ils voulu honorer la mémoire du célèbre « organisateur de la victoire » ou celle de son petit-fils, le sympathique et regretté Président tombé sous le couteau du misérable Caserio?.. Nous espérions avoir une réponse avec le procès-verbal de la Séance du 11 Août 1909, mais, notre espoir fut déçu car, relativement à ce qui nous intéressait, le procès-verbal en question ne dit rien d'autre que ceci :

« *La rue des Fossés-du-Coq s'appellera la rue Carnot* ».

Un point, c'est tout.

Force est donc de nous en tenir à cette simple ligne documentaire et de continuer notre monographie par où nous aurions dû, sans doute, la commencer :

Dans les siècles antérieurs à celui du XVIII^e, le chemin des Fossés-du-Coq ne se trouvait pas exactement à l'endroit où il se déroule aujourd'hui ; comme il formait alors une petite partie de l'ancien grand chemin de Bapaume que suivaient ordinairement les marchands des Flandres et du Parisis se rendant aux foires de Soissons, il prolongeait presque en ligne droite, la rue de Bapaume, suivait l'emplacement actuel de la tranchée du chemin de fer, au delà du Pont, jusqu'à la route de Soissons qu'il traversait pour aller faire sa jonction avec l'ancien chemin de Hautwison « en haut » des Grandes-Allées, au lieudit *l'Epinette*, après avoir traversé un bout de plaine dénommé depuis le XVII^e siècle *Entre les Allées* et où le témoignage de son existence subsiste encore aujourd'hui, grâce à une sente dite du *Chemin blanc* qui finira probablement, elle aussi, par disparaître un jour sous les empiètements des cultivateurs riverains et sans laisser aucun souvenir de sa naissance gallo-romaine (1).

En 1760, le duc d'Orléans ayant ordonné le

(1) V. monographie du Château. Bulletin de la Société Historique année 1909. p. 54.

rétablissement de l'ancien mur du Parc et fait partir ce mur de l'entrée du bourg de Villers-Cotterêts, sur la route de Soissons, très exactement à l'endroit où s'élève, aujourd'hui, la *Villa des Primevères*, (1) le chemin des Fossés-du-Coq se trouva barré par le mur en question, mais comme, à cent toises (200 mètres) de là, on avait ménagé une « percée ou poterne » dans ce mur, pour donner accès de la Plaine du Pleu au chemin de Dampleux, lequel chemin de Dampleux escaladait alors, en droite ligne, la *Montée des Roches* en passant sur l'emplacement du Calvaire actuel (2), il s'ensuivit que le chemin des Fossés-du-Coq devenu « chemin de souffrance » pour les propriétaires des terrains qu'il traversait, fit, par l'usage, un oblique à droite et alla rejoindre la route de Soissons et le chemin de Dampleux par la percée ou poterne dont nous venons de parler.

Vers 1859, le chemin des Fossés-du-Coq, dans la partie qui commence au carrefour du Pleu, fut exproprié sur une longueur d'environ 50 mètres, pour la construction, en déblai, de la ligne du chemin de fer de Paris à Soissons, mais, en sus du prix d'expropriation, la Compagnie du Nord dut remplacer la partie de chemin expropriée par une voie latérale de 4 mètres de largeur, mesure qui est, à peu près, celle que nous lui voyons encore aujourd'hui, si nous en exceptons les dégagements faits pour créer une place devant l'entrée du cimetière.

Et c'est là, croyons-nous, toute l'histoire de la rue Carnot.

Ajoutons que, depuis quinze à vingt ans, l'ancien chemin des Fossés-du-Coq a totalement, changé d'aspect ; de propnettes habitations s'élèvent et de

(1) Propriété de M. Daine. Le plan que nous avons entre les mains dit que ce mur fut bâti en 1768 (?)

(2) Elevé par souscription, le 26 Septembre 1875, sur un terrain vendu à la Fabrique de l'Eglise par M. et M^{me} Hublin-Bouré. Le Christ et les deux Marie, en fonte bronzée, ont été coulés à la Fonderie du Val-d'Osne (Haute-Marne). Le contrat de vente (moyennant 60 fr.) ne fut passé que longtemps après, le 18 décembre 1890 (M^e Cirou, notaire).

productifs jardins s'étendent, là où, il y a peu de temps encore, on ne voyait que terres labourables, ou en friches, terrains vagues ou servant de chantiers et même aussi de places à vider les décombres et les détritius d'une partie de la ville.

Aussi bien, la valeur foncière a-t-elle plus que décuplé dans ce quartier de Villers-Cotterêts. Il y a une quinzaine d'années, le terrain s'y vendait sur le pied de vingt-cinq à trente centimes le mètre (¹), on ne l'a plus aujourd'hui à moins de quatre francs ? . . . et tout fait présumer que ce dernier prix — pourtant déjà très coquet — sera, et peut-être même bientôt, bel et bien dépassé.